

# Le rôle clé de la protection civile

Autor(en): **Squillaci, Nicola**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913892>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## Protection de la population

### Le rôle clé de la protection civile

#### Nicola Squillaci

Commandant de la Protection civile genevoise

Avant d'être frappée par la pandémie de coronavirus, la Suisse s'est organisée de manière à ne pas être submergée par la première vague. Dans ce processus, l'engagement de la Protection civile (PCi) genevoise a permis de soulager les autres acteurs de la protection de la population. Dans le canton de Genève, la PCi a répondu à près de 250 demandes de prestation, allant de l'assistance au personnel médical à l'accueil des sans domicile fixe. Un engagement essentiel.

La protection civile est un instrument à disposition des cantons et des communes pour intervenir lors de catastrophes et de situations d'urgence. L'organisation genevoise est composée d'un état-major cantonal, d'un détachement de spécialistes cantonal ainsi que de onze organisations communales et régionales comprenant plus de 3'500 astreints.

Depuis le début des années 2000, la PCi a subi une transformation en profondeur, découlant de la redéfinition de sa mission. Ce n'est plus la protection contre les effets de la guerre qui se trouve au centre de son action, mais la lutte contre les effets de catastrophes naturelles ou anthropiques et d'autres situations d'urgence. Il demeure toutefois sa spécificité d'être composée de miliciens qui accomplissent leur obligation de servir, à l'instar des citoyens accomplissant leur service militaire ou leur service.

#### Mobilisation et conduite centralisée

Le 13 mars 2020, face à la pandémie de Covid-19 et compte tenu de la nécessité de coordonner les actions des entités et partenaires engagés, le Conseil d'Etat a décidé d'activer le dispositif ORCA-GE et, par voie de conséquence, de solliciter l'EMCC. Parallèlement, le gouvernement a décidé la mise sur pied de la protection civile genevoise en appui des organisations de protection de la population.

Face à cette mobilisation sans précédent depuis la création de la protection civile en 1963, le commandement cantonal, via son commandant le colonel Nicola Squillaci, a décidé de composer en urgence une information destinée aux astreints relative au processus et aux directives à suivre lors d'une telle opération ainsi que, une première, d'imprimer une affiche dédiée à la mobilisation pour l'affichage public.

La conduite et la coordination de l'engagement cantonal se sont effectués dans un premier temps dans le poste de commandement cantonal souterrain. Vu la nature de la crise et sa rapide évolution, il a été décidé d'occuper finalement un bâtiment hors-sol ayant les caractéristiques nécessaires à la conduite de l'engagement. Un bâtiment administratif de près de 5'000 m<sup>2</sup> a dès lors servi de base arrière aussi bien au commandement qu'au détachement cantonal. En parallèle, au regard des demandes de disposer de dortoirs ainsi que d'un hôpital de campagne, il est demandé de mettre trois salles de gymnastique à disposition dans des écoles de la région. Mi-avril, afin de répondre à la demande de produire près de 1'000 repas par jour pour les bénéficiaires de prestations sociales, une partie des cuisines du centre de congrès genevois PALEXPO est réquisitionnée.

Cet engagement hors norme et inédit, a permis, grâce aux constats effectués à l'engagement, de repenser la structure et d'appuyer, par le commandement cantonal, certaines organisations régionales ou communales. Cette expérience leur sera bénéfique pour leurs activités futures.

Elle a pu, pour remplir ces missions, s'appuyer également sur des partenaires comme l'Armée suisse. La PCi a été, sur Genève, la première organisation à bénéficier, après un rapport de coordination avec la bataillon hôpital 2, de prestations militaires au profit des civils. Ces prestations l'ont été dans des moyens logistiques tels que les tentes.





Le conseiller d'Etat Mauro Poggia, en charge du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé. Photo © DSES.

La PCi a dû elle aussi organiser près de 40 rapports de coordination avec des bénéficiaires de son aide. Elle dispose, comme pour les militaires, d'un profil de prestation qui permet aux requérants, via un formulaire type PPQTD de formuler une demande d'appui.

La structure du commandement cantonal est proche de celle caractérisant les militaires avec une cellule commandement, composée du commandant, de son remplaçant et du chef état-major; d'un état-major administratif, composé du chef du personnel et de ses officiers administratifs, de la communication, d'un juriste; d'un état-major opérationnel, composé du chef engagement et de ses officiers, du chef logistique et de ses officiers ainsi que du suivi de la situation afin de faire fonctionner l'aide à la conduite aussi bien pour le commandement cantonal, via un TOC, que pour l'EMCC.

Lors de cet engagement, la PCi a été sollicitée et a fourni un appui déterminant en effectuant de nombreuses prestations au profit de ses partenaires et de la population: en date du 27 mai, 1 931 astreints se sont relayés pour accomplir plus de 35'000 jours de service.

### Missions diverses et variées

Sa mission principale a été le soutien au système de santé pour mettre en place des structures d'accueil complémentaires à l'existant. Elle a soulagé le personnel médical dans 25 établissements pour des missions de prise des constantes, dans la gestion des flux de patients dans les structures médicales d'accueil temporaire, dans

les travaux de désinfections d'ambulances et de matériels hospitaliers, ainsi qu'à l'entrée des établissements. Elle a également été engagée en soutien dans la phase de confinement, pour mettre en place les périmètres de restriction d'accès et informer la population sur le respect des mesures édictées par l'OFSP ainsi que dans des missions logistiques (production et livraison de plus de 60'000 repas depuis le début de l'engagement, livraison de matériel).

Le règlement sur l'organisation en cas de catastrophe et de situation exceptionnelle définit, dans son article 21, alinéa 2, que la Protection civile genevoise assure l'aide à la conduite de l'état-major cantonal de conduite. Lors du déclenchement du dispositif ORCA-GE le 13 mars, des astreints de la PCi ont également été engagés afin de remplir cette mission.

Finalement, via son groupe d'intervention pour le soutien psychosocial, elle aura pu prendre en charge 160 demandes d'interventions individuelles ou de groupe et effectuer des engagements préventifs des astreints auprès de plus de 3 250 personnes.

### Gagner du temps

Capacité à durer, souplesse et rapidité ont été les principales attentes des bénéficiaires de l'appui. Un exemple fût la désinfection des ambulances par les astreints. Tout en faisant face à la première vague de la pandémie de coronavirus, les services d'urgence ont dû adapter leur stratégie d'intervention. Le travail des





ambulanciers, par exemple, a sensiblement évolué dès les premiers cas de Covid-19 dans notre pays. Lors d'une intervention auprès d'une personne infectée, ils ont dû ajouter une combinaison de protection aux gants et au masque qu'ils portent habituellement. A leur retour à l'hôpital, ils ont dû désinfecter l'ambulance avant de pouvoir repartir. Une tâche essentielle confiée à la protection civile.

La configuration du lieu d'engagement a permis aux astreints de ne pas croiser de personnes admises aux Hôpitaux Universitaires de Genève, un site néanmoins exposé. Le commandement cantonal a proposé qu'un effort soit également porté sur le soutien psychosocial afin de garantir la sécurité et l'intégrité psychique des troupes.

### Soutien psychosocial

Le soutien psychosocial (CARE TEAM) pour la Protection civile genevoise est organisé en deux échelons. Le premier, stratégique, avec un officier qui est incorporé à l'état-major cantonal afin de définir les partenariats, formations ou autres aspects, en accord avec le commandement cantonal, auquel il est rattaché. Le second échelon est opérationnel, via le groupe d'intervention psychologique d'urgence (GIPsy). Il fait partie du détachement cantonal dont sa section est l'une des 6 sections opérationnelles spécialisées (SOS) qui la compose. Cette section répond directement à l'officier d'état-major cantonal chargé du soutien psychosocial.

Dans le cadre de cette mobilisation, la section fut à disposition de l'ensemble des astreints. Elle est intervenue, préventivement, dans les points chauds opérationnels (EMS, Hôpitaux ou encore lorsque l'astreint est confronté à la mort) afin de pouvoir effectuer des *defusing* de groupe

après chaque relève. A fin mai, ces engagements préventifs ont permis d'effectuer des *defusing* à plus de 3'200 personnes.

Ces derniers sont également intervenus lors de besoins individuels identifiés par la hiérarchie de l'astreint ou du commandement cantonal. Un suivi plus individuel est dès lors effectué par la section.

L'engagement de ces hommes et femmes se composent, au 27 mai, de près de 716 jours de service.

Des 160 demandes d'interventions, 155 d'entre elles ont été menées directement sur le terrain. Les 5 demandes restantes l'ont été via des rendez-vous téléphoniques ultérieurs (hors des heures de présence sur le terrain).

### Bénévolat

Après analyse des besoins, au vu de l'intensité de l'engagement et du flot de missions ininterrompu depuis la mise sur pied de la PCi par arrêté du Conseil d'Etat, le commandement cantonal a pu identifier la nécessité de disposer rapidement de personnel formé dans différents domaines tels que la conduite et le travail en EM ou le soutien psychosocial afin de gagner en souplesse et en capacité à durer.

Ils ont été nombreux au sein de la Protection civile genevoise à avoir fait ce choix, une quinzaine, principalement issus des rangs de l'Armée pour appuyer l'état-major cantonal ou le soutien psychosocial. Ces bénévoles sont issus, pour les militaires, de l'ensemble des troupes: infanterie, blindés, sauvetage, sanitaire, aviation ainsi que de Fedpol.

Outre les bénévoles, la Protection civile a aussi compté sur des volontaires. Ce sont des personnes qui ne sont plus soumises à l'obligation de servir, mais qui ont déjà pu suivre un processus de recrutement.

Cet engagement de bénévoles et de volontaires a permis à la PCi de profiter d'un savoir-faire et de contacts qui n'existent pas forcément chez les personnes incorporées. Une aide saluée par monsieur le Conseiller d'état Mauro Poggia, qui soulignait lors d'une visite auprès de l'état-major cantonal « *La Suisse s'est construite comme ça, avec des gens qui s'engagent. C'est terrible parce qu'on fait face à un ennemi invisible, alors c'est difficile de motiver la population. Dans ces circonstances, c'est beau de voir des gens qui s'engagent, c'est dans la droite ligne de ce qui fait notre nation. Merci!* »

### Regarder devant

Cet engagement, unique et hors normes, aura été riche en enseignements.

Il aura permis au commandement cantonal de s'interroger sur la structure et l'organisation cantonale, la conduite des cadres, les processus, le travail d'état-major et finalement sur la doctrine d'engagement.